

REUNION COMITÉ DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE JEUDI 24/08/2017 à LORIENT (Comité)

Présents : Patrick Pasco, Jean-Paul Gougeon, Dominique Berjot, Jean-Luc Potdevin, Cyprien Le Penher, Bernard Chapalain, Patrick Eveno, Francois Souben, Julien Desmoulières.

Excusés : Marie Coeffic, David Lorineau

1) Règlement intérieur CLE et tarification

Suite à la décision prise lors du dernier comité directeur de facturer 15€ mensuel à chaque jeune du CLE Julien suggère de reporter cette décision à la saison prochaine afin de pouvoir prendre le temps de l'expliquer aux parents et aux responsables des clubs concernés. Cette décision demande plus de communication afin d'être mieux comprise de tous et ainsi ne pas fragiliser le CLE en lui-même. A cet effet l'article 13 du règlement intérieur, qui prévoyait la facturation, est supprimé pour la saison actuelle.

L'article 12 concernant le paiement des inscriptions aux tournois par les jeunes du CLE est maintenu. L'inscription aux tournois sera intégrée dans le forfait mensuel facturé la saison prochaine.

Si des parents amènent des sponsors, une réduction sera appliquée au forfait mensuel.

Il serait souhaitable de trouver une compétition en remplacement des Minicom's, onéreux, mais attention aux coûts.

2) Augmentation des recettes

La baisse des recettes liée aux stages et entraînements de la saison 2016 2017 se monte à plus de 7000 €. Il est donc nécessaire de retrouver les recettes équivalentes aux dernières années sur ce poste.

A cet effet il convient de dégager des plages horaires des techniciens pour réactiver la création d'heures d'entraînements par rapport aux clubs demandeurs (refaire le point sur les clubs qui désirent des heures d'entraînements, FOLCLO le jeudi, Kervignac le mardi, mais beaucoup de clubs n'en parlent pas directement au Comité)

Une autre solution est d'ouvrir les stages du CLE qui se déroulent pendant les vacances aux personnes qui souhaitent se perfectionner, notamment des jeunes faisant le Circuit Jeunes.

Jordan devra se mettre en rapport avec Hélène pour le développement de stages sur 2 jours.

3) AG du samedi 16/09/2017 à GUER.

Le prix de l'amende pour les clubs absents reste inchangé à 60 €.

Heure d'arrivée : 8h45

Ordre du jour

- Début: 9h30
- Ouverture de l'AG par le Président: Patrick Pasco
- Mot du club recevant
- Allocution rapport moral du Président : Patrick Pasco
- Régularisation membres cooptés
- Rapport Secrétaire Général : Patrick Eveno
- Bilan Financier et vote du bilan : Dominique Berjot
- Bilan prévisionnel : Dominique Berjot
- Rapport du Conseiller Technique Départemental : Julien Desmoulières
- Rapport Commission Jeunes et Féminines : Julien Desmoulières
- Pause de 15 mn (vers 10h45 – 11h00)
- Rapport Commission Développement : David Lorineau
- Rapport Commission Arbitrage : Jean Luc Potdevin
- Rapport Commission Sportive : Bernard Chapalain
- Présentation des locaux actuels et vote d'une résolution autorisant le changement de local
- Questions diverses qui devront être envoyées une semaine avant l'AG
- Intervention des personnalités
- Remise de récompenses
- Mot de la municipalité
- Vin d'honneur

Fin envisagée : 12h30

NE PAS OUBLIER:

Appel à candidature dans courrier à envoyer aux clubs

Prix du repas: 23 €

LE JOUR DE L'AG

Documents à remettre aux clubs

Enveloppes + nom des candidats + pouvoirs

Urne

Prévoir personnes pour distribution des documents aux clubs avant l'AG, demande faite également à St Raoul.

3) Questions diverses

Attribution à l'AJK des finales par classement et du championnat du Morbihan

FIN DE SEANCE

PROCHAINE RÉUNION VENDREDI 22 SEPTEMBRE à PONTIVY (19h00), lieu à déterminer